



## COMMUNIQUE FINANCIER

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE GARANTI PAR L'ETAT

**LA SOCIETE TM2 SA, FILIALE DU GROUPE TMSA EN CHARGE DU PORT TANGER MED II, A CLOTURE L'EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE GARANTI PAR L'ETAT D'UN MONTANT DE (2 275 000 000) DE DIRHAMS, SUR LA MATURITE 20 ANS.**

**LE MONTANT TOTAL SOUSCRIT EST DE 6'579 MILLIARDS DE DIRHAMS PAR UNE PALETTE DE PRES DE 20 INVESTISSEURS DE DIFFERENTES CATEGORIES.**

#### CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Modalités	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
Montant plafond	2 275 000 000 dirhams	2 275 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	22 750 obligations	22 750 obligations
Valeur nominale unitaire	100 000 dirhams	100 000 dirhams
Maturité	<b>15 ans</b>	<b>20 ans</b>
Mode de remboursement	In fine	In fine
Prix d'émission	Au pair, 100 % de la valeur nominale	Au pair, 100 % de la valeur nominale
Méthode d'allocation	A la hollandaise	A la hollandaise
Méthode d'allocation	Obligations garanties par l'Etat	Obligations garanties par l'Etat

#### RESULTAT DE L'EMISSION PAR TRANCHE

Cette émission obligataire, réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain, a été sur-souscrite 2.9 fois, avec un taux de satisfaction de 44.2% pour la tranche B. Les souscriptions ont été satisfaites aux taux moyens pondérés (TMP) de 4.37%.

Tranche	Maturité	Montant souscrit (Dh)	Montant alloué (Dh)	Taux de satisfaction	TMP adjugé
Tranche A	15 ans	1.435.000.000	0	0%	NA
Tranche B	20 ans	5.144.000.000	2.275.000.000	44,2%	4,37%
<b>TOTAL</b>		<b>6.579.000.000</b>	<b>2.275.000.000</b>	<b>44,2%</b>	<b>4,37%</b>

#### ORGANISMES CONSEIL ET SYNDICAT DE PLACEMENT

Conseillers Financiers et Coordinateurs Globaux	Organisme centralisateur et Chef de file du syndicat	Co-Chef de file du syndicat de placement
---	--	--



#### RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'EMISSION

Cette émission obligataire est initiée par TM2 S.A, filiale du groupe TMSA en charge du projet du Port Tanger Med II.

Elle s'inscrit dans le cadre du financement des travaux de la dernière phase du Port Tanger Med II pour la réalisation des nouveaux quais et qui mobilisent un investissement de 3.3 Milliards de Dirhams dont 1,1 Milliards de Dirhams sont apportés directement en fonds propres par le biais d'une augmentation de capital souscrite respectivement par l'Etat, le Fonds Hassan II, la CDG et TMSA.

Contact :

[R.BAHAMOU@TMSA.MA](mailto:R.BAHAMOU@TMSA.MA)

[J.MIKOU@TMSA.MA](mailto:J.MIKOU@TMSA.MA)

**TANGER MED**